

ENTREPRISES

Une feuille de route pour les Chambres de commerce

- Elles aspirent à gérer des zones industrielles et des aéroports
- Mainmise des politiques, gestion bureaucratique... les freins

APRÈS la mise en place d'écosystèmes dans divers secteurs industriels (aéronautique, automobile), le ministère de l'Industrie s'attaque à la réforme des Chambres régionales de commerce, d'industrie et de services (CCIS). «Tout est prêt. Ce sont les élections qui ont stoppé l'élan», précise Driss Houat, président sortant de la Fédération des CCIS. En effet, le ministre de l'Industrie, Moulay Hafid Elalamy, a tenu récemment une réunion avec les nouveaux présidents des CCIS, portant sur les moyens et actions à entreprendre pour redémarrer le processus d'élaboration d'une feuille de route. Le but est de «permettre de repositionner ces institutions en tant qu'acteur de développement local et régional». Pour le président de la Fédération des CCIS, cette



La feuille de route annoncée pour les Chambres de commerce devrait faire de ces entités un interface entre secteur privé et public qui gèrerait au passage des zones industrielles, des ports, voire des aéroports

feuille de route en préparation devrait faire des Chambres de commerce des interfaces entre le secteur privé, l'administration et les autres départements concernés. «Le ministère est disposé à donner les fonds nécessaires aux Chambres pour acquérir des locaux à vocation industrielle et commerciale à louer», explique Houat. Des locaux qui devraient aider à la baisse des coûts de production. Autre objectif de cette

réforme, permettre aux Chambres de commerce de gérer des zones industrielles, des ports ou encore des aéroports. Un programme ambitieux pour effectuer une montée en régime des CCIS. Reste à assainir les freins au développement de ces entités. «Nous sommes considérés comme des fonctionnaires, ce qui ne facilite pas une gestion dynamique», relève Houat. Selon les responsables de la Fédération, les Chambres de commerce sont gérées à la manière des communes et 80% du budget est englouti par la masse salariale. «La Chambre doit fonctionner comme une entreprise, un club ou encore comme la CGEM. Il est nécessaire de refaire la formation du personnel, donner plus de pouvoir aux directions ré-

gionales ou encore transformer les fonctionnaires en cadres», explique le président de la Fédération. Autre frein identifié, la mainmise des partis politiques sur ces structures: «Malheureusement, le côté politique prime sur le professionnel. Il est nécessaire d'assainir les listes électorales». La Fédération des CCIS opte, par ailleurs, pour la création d'une nouvelle entité pour les petits commerçants. «Il faut trouver une solution pour tout ce qui a trait aux petits commerces, taxis... qui sont très nombreux et qui ont d'autres besoins. Ils nécessitent un collège à part», soutient Houat. A ce jour, la tutelle et la Fédération des CCIS attendent la publication d'une étude, qui a été confiée au cabinet Mazar. «Une fois approuvée, des négociations seront ouvertes avec les ministères de l'Intérieur, les Finances et l'Industrie pour débloquer les fonds en fonction des recommandations du cabinet», explique le président de la Fédération. □

A. At

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com